

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) À UC RELATIVE À
LA DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UN MÉCANISME DE RÉGLEMENTATION INCITATIVE
ASSURANT LA RÉALISATION DE GAINS D'EFFICIENCE PAR LE DISTRIBUTEUR
D'ÉLECTRICITÉ ET LE TRANSPORTEUR D'ÉLECTRICITÉ**

1. Référence : Pièce C-UC-0016, p. 10.

Préambule :

« L'expert de l'AQCIE/CIFQ propose de laisser mains libres au Distributeur et au Transporteur afin que ceux-ci puissent modifier les tarifs en cours de mécanismes afin d'atteindre les objectifs qui leur auront été désignés. En ce qui concerne les tarifs résidentiels du Distributeur, UC s'oppose à cette proposition. Les modifications à la stratégie tarifaire ont des impacts redistributifs importants et sont un aspect sensible pour la clientèle résidentielle. UC préfère le maintien de la démarche actuelle, dans laquelle la Régie approuve la stratégie tarifaire du Distributeur. »

Demande :

1.1 Veuillez élaborer sur les raisons motivant votre opposition à la proposition de l'expert de l'AQCIE-CIFQ quant à la flexibilité commerciale ainsi que sur les impacts sur la clientèle résidentielle.

2. Références : (i) Pièce C-HQT-HQD-0023, p. 26;
(ii) Pièce C-AQCIE-CIFQ-0025, p. 105.

Préambule :

(i) *« The current scorecard indicators measure customer satisfaction, service reliability, quality of service, safety, and environmental performance. HQD currently tracks eight measures across five categories (customer satisfaction, reliability, electric supply, customer service and public and employee safety), while HQT currently tracks several measures across four categories (customer satisfaction, reliability, costs evolution, environmental indicators). »*

(ii) *« Both plans should have extensive performance metric systems. In these systems, some metrics should have only targets whereas others should be used in performance incentive mechanisms. A short list of the more important metrics should be featured in a scorecard that is posted electronically by the Régie or Hydro-Québec for the public to see. PIM calculations should be externally audited. Reliability goals should be carefully considered, since high reliability is costly. »*

Demandes :

- 2.1 Veuillez préciser quelles catégories d'indicateurs présentent, pour l'intervenant, la plus grande importance dans le cadre d'un suivi de la performance du Distributeur. Veuillez justifier et élaborer.
 - 2.2 En regard de l'amélioration de la performance du Distributeur relativement aux coûts et à la qualité de service, veuillez élaborer sur l'ampleur et la manière d'en mesurer l'atteinte.
- 3. Référence :** Pièce A-0029, p. 7.

Préambule :

« [21] La Régie retient l'opinion des intervenants quant aux enjeux à inclure à la phase 1. Cette phase doit permettre d'identifier le type, le nombre et les caractéristiques d'un MRI pour les mises en cause, ainsi que les indicateurs permettant de mesurer l'atteinte de chacune des caractéristiques ou chacun des objectifs opérationnels. » [nous soulignons]

Demande :

- 3.1 Parmi les caractéristiques proposées par les participants, veuillez préciser les cinq caractéristiques qui, selon vous, doivent être retenues dans la définition du MRI de première génération :
 - 3.1.1. pour le Distributeur;
 - 3.1.2. pour le Transporteur.

- 4. Référence :** Pièce C-HQT-HQD-0028, p. 15.

Préambule :

« De plus, l'alternance de l'année de départ des MRI du Transporteur et du Distributeur peut constituer une source additionnelle d'allègement pour les partis impliqués en plus de permettre de profiter des leçons apprises. C'est d'ailleurs l'approche qu'a retenue l'Ontario Energy Board. »

Demande :

4.1 Veuillez indiquer l'ordre dans lequel la Régie devrait procéder, si elle devait retenir cette proposition. Veuillez motiver votre réponse.

- 5. Références :** (i) Pièce C-UC-0016, p. 18;
(ii) Pièce C-UC-0016, p. 20.

Préambules :

(i) *« Le Distributeur indique que l'amélioration de la précision des taux de pertes observées passe par l'ajout coûteux de points de mesurage. Or, si le Distributeur voit un incitatif à démontrer une meilleure efficacité en RA, sur la base d'un facteur de productivité spécifique, il pourrait avoir avantage à améliorer au meilleur coût ses évaluations de taux de pertes.*

UC s'interroge également sur l'utilisation d'un facteur d'inflation pour l'ensemble des activités du Distributeur et se demande si un taux d'inflation spécifique au RA ne serait pas préférable. »

(ii) *« En supposant que des taux d'inflation prévus et des facteurs de productivité soient identifiés et significativement différents pour le réseau intégré et les RA, il serait possible d'isoler totalement les RA dans un MRI global du Distributeur de la façon suivante :*

$$RT_{t+1} = RI_t * (1 + I_{t+1}^{(n)} - X_n) + RA_t * (1 + I_{t+1}^{(ra)} - X_{ra})$$

où

RT_{t+1} = revenu total de l'année prévue
 RI_t = revenu de l'année courante du réseau intégré
 $I_{t+1}^{(n)}$ = inflation prévue du réseau intégré
 X_n = facteur de productivité associé au réseau intégré
 RA_t = revenu de l'année courante en RA
 $I_{t+1}^{(ra)}$ = inflation prévue des RA
 X_{ra} = facteur de productivité associé aux RA

Demandes :

5.1 Veuillez préciser ce qu'entend UC par « *taux d'inflation spécifique au RA* » au préambule (i), en spécifiant ce qu'il devrait mesurer et en fournissant un exemple d'indicateur économique reconnu et disponible pouvant être utilisé, si possible.

5.2 Veuillez élaborer sur ce qu'entend UC par « *facteur de productivité spécifique* » pour les réseaux autonomes en précisant si cela impliquerait, selon elle, la production d'une étude de productivité spécifique pour les réseaux autonomes.

Dans l'affirmative, veuillez indiquer si, à sa connaissance, une telle étude a déjà été produite, et le cas échéant, veuillez en fournir les références.

Si une telle étude n'est pas requise, veuillez préciser comment et sur quelle base pourrait être établi ce facteur de productivité spécifique aux réseaux autonomes. Le cas échéant, veuillez fournir des exemples de réseaux autonomes qui pourraient servir à établir ce facteur de productivité spécifique.